

Pré-inscription pour demande de place en EAJE (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant) Équipements publics

QUI PEUT SOLLICITER LES SERVICES D'UN EAJE ?

- Les familles cherchant un mode de garde collectif pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR POSTULER :

- Avoir sa **résidence principale** dans le Pays de Gex.
- Remettre un justificatif de déclaration de grossesse à la pré-inscription pour les enfants à naître.

OU POSTULER ?

- Dans le ou les établissements du secteur d'habitation de l'enfant directement auprès de la directrice.



Les familles ont la possibilité de postuler dans plusieurs EAJE selon leur situation, mais une seule place est accordée. Un choix indicatif est demandé dans le dossier de pré-inscription.

QUAND POSTULER ?

- Les dossiers peuvent être déposés tout au long de l'année sur RDV auprès des directrices de crèches.

La commission annuelle (qui a lieu au mois de mai) attribue les places pour l'entrée en crèche des enfants de septembre à décembre.

Tous les dossiers COMPLETS déposés entre le 1^{er} janvier et le 30 avril sont étudiés lors de la commission annuelle.

En dehors des attributions arrêtées en commission, l'entrée en crèche des enfants est possible uniquement sous réserve de places vacantes.

Les dossiers non retenus lors de la commission sont maintenus sur liste d'attente et examinés à chaque vacance de place.

Dans tous les cas :

- Seuls les dossiers complets sont examinés.
- Les dossiers non complétés dans les délais sont tacitement rejetés.
- Il convient de procéder à une nouvelle demande pour l'année suivante.

⇒ Vous trouverez toutes les informations utiles sur les EAJE sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Gex : <http://www.cc-pays-de-gex.fr/vos-demarches/creche/>



DATE DE DEPOT DE DOSSIER :

La présente demande a été reçue le

PARTIE À COMPLETER PAR LES FAMILLES

PÉRIODE D'ENTRÉE SOUHAITÉE :

Si un changement de lieu d'habitation est prévu d'ici les prochains mois, indiquer le nom de la commune où la famille habitera :

.....

CHOIX DE L'EAJE PAR LES FAMILLES :

Indiquer dans le tableau ci-dessous **le numéro par choix de priorité selon les éléments cités en annexe.**

VOTRE SECTEUR D'HABITATION	ÉTABLISSEMENT	ORDRE DE PRÉFÉRENCE
<input type="checkbox"/> Collonges <input type="checkbox"/> Farges <input type="checkbox"/> Léaz <input type="checkbox"/> Pougny	EAJE « La Ribambelle » à Collonges ➔ 24 places - Tél 04.50.20.15.22 laribambelle.ccp@leolagrange.org	NEANT
<input type="checkbox"/> Thoiry <input type="checkbox"/> Saint Jean de Gonville <input type="checkbox"/> Challex <input type="checkbox"/> Péron	EAJE « Les câlinous » à Thoiry ➔ 48 places – Tél 04.50.20.25.63 lescalinous.ccp@leolagrange.org	NEANT
<input type="checkbox"/> Saint Genis Pouilly <input type="checkbox"/> Chevry <input type="checkbox"/> Sergy <input type="checkbox"/> Crozet	<input type="checkbox"/> EAJE « Colin Maillard » à St Genis-Pouilly ➔ 45 places - Tél 04.50.20.23.68 colinmaillard.ccp@leolagrange.org <input type="checkbox"/> EAJE « Les Pitchouns » à St Genis-Pouilly ➔ 37 places - gestion directe par la CCPG multi-accueil@ccpg.fr - Tél 04.50.28.23.28	CHOIX N° : CHOIX N° :
<input type="checkbox"/> Prévessin-Moëns <input type="checkbox"/> Ferney-Voltaire <input type="checkbox"/> Ornex	<input type="checkbox"/> EAJE « Les Petits Électrons » à Prévessin-Moëns ➔ 44 places – Tél 04.50.20.23.70 lespetitselectrons.ccp@leolagrange.org <input type="checkbox"/> EAJE « La Farandole » à Ferney-Voltaire ➔ 50 places- Tél 04.50.20.26.64 lafarandole.ccp@leolagrange.org	CHOIX N° : CHOIX N° :
<input type="checkbox"/> Divonne-les-Bains <input type="checkbox"/> Grilly <input type="checkbox"/> Vesancy	EAJE « Les Petits Loups » à Divonne-les-Bains ➔ 46 places - Tél 04.50.20.30.04 lespetitsloups.ccp@leolagrange.org	NEANT
<input type="checkbox"/> Gex <input type="checkbox"/> Cessy <input type="checkbox"/> Echenevex	<input type="checkbox"/> EAJE « Les Diablotins » à Gex ➔ 40 places – Tél 04.50.20.17.37 lesdiablotins.ccp@leolagrange.org <input type="checkbox"/> EAJE « A Petits Pas » à Cessy ➔ 35 places- Tél 04.50.20.30.49 apetitspas.ccp@leolagrange.org	CHOIX N° : CHOIX N° :
<input type="checkbox"/> Versonnex <input type="checkbox"/> Segny <input type="checkbox"/> Sauverny	EAJE « Les Chatons de La Lilette » à Versonnex ➔ 30 places – Tél 04.50.20.25.95 leschatonsdelalilette.ccp@leolagrange.org	NEANT



RENSEIGNEMENTS PORTANT SUR LE(S) ENFANT(S) CONCERNE(S) PAR LA DEMANDE DE PLACE EN EAJE

Nombre d'enfants à accueillir :

Naissance multiple : oui non

Membre d'une fratrie rapprochée¹ : oui non

NOM DE L'ENFANT	PRENOM DE L'ENFANT	TERME DE LA GROSSESSE	DATE DE NAISSANCE	HANDICAP OU MALADIE CHRONIQUE DE L'ENFANT
				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Indiquer svp si le handicap ou la maladie chronique de l'enfant nécessite une prise en charge et de quel type :

.....

NOM ET COORDONNEES DU MEDECIN TRAITANT :

Jours de garde souhaités	Nom de l'enfant si plusieurs enfants	Heure d'arrivée au multi-accueil	Heure de départ au multi-accueil
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			

Flexibilité sur les jours de gardes demandés : oui non

.....

.....

Suivi et commentaires de L'EAJE :

.....

.....

.....

¹ On entend par fratrie rapprochée les enfants ayant un écart d'âge entre 0 et 3 ans pour les enfants âgés de 0 à 3 ans



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS DE L'ENFANT

NUMÉRO ALLOCATAIRE CAF :

PARENT 1 :

NOM : PRÉNOM :

Date de naissance : Nationalité :

Adresse :

.....

Téléphone domicile : Téléphone mobile :

E-mail :

Numéro de sécurité sociale :

Bénéficiaire des minima sociaux (RSA etc.) : oui non

Profession :

Employeur :

Nom de l'entreprise/société :

Adresse :

.....

Téléphone de bureau : (fixe et portable)

Si employeur en Suisse, préciser le canton :

Temps de travail : complet partiel - dans ce cas-là, précisez le taux d'activité :

PARENT 2 :

NOM : PRÉNOM :

Date de naissance : Nationalité :

Adresse :

.....

Téléphone domicile : Téléphone mobile :

E-mail :

Numéro de sécurité sociale :

Bénéficiaire des minima sociaux (RSA etc.) : oui non

Profession :

Employeur :

Nom de l'entreprise/société :

Adresse :

.....

Téléphone de bureau : (fixe et portable)

Si employeur en Suisse, préciser le canton :

Temps de travail : complet partiel - dans ce cas-là, précisez le taux d'activité :



RENSEIGNEMENTS SUR LA FAMILLE DE L'ENFANT

- Les parents vivent en couple (marié, concubinage/vie maritale, pacsé) :
- La famille est monoparentale (on entend par famille monoparentale un parent célibataire qui vit seul avec au moins un enfant de moins de 18 ans.
- La famille est recomposée (on entend par famille recomposée une famille comprenant le parent biologique de l'enfant pour lequel une place en multi-accueil est demandée, le conjoint/compagnon dudit parent occupant le même logement avec la présence ou non d'enfants à charge)

Enfants à charge dans le foyer et leurs dates de naissances :

(Sont à charge de la famille les adultes de plus de 18 ans poursuivant leur scolarité ; dans ce cas, remettre un justificatif de scolarité à la présente pré-inscription)

.....

.....

Commentaires des familles :

.....

.....

.....

.....



Toute fausse déclaration des familles sur leur situation familiale et de ressources entraînera de facto une annulation de la demande de place en EAJE. Si la place venait à être attribuée sur des fausses déclarations, elle serait alors annulée et la demande de place en multi-accueil réexaminée à partir de données mises à jour.

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

➔ Si les familles venaient à modifier le temps d'accueil demandé entre l'attribution de la place en crèche et la signature du contrat de garde au regard de leur activité professionnelle, elles devront fournir un justificatif. Dans les autres cas, sauf dérogation du service petite enfance de la CCPG, leur demande serait réexaminée au risque d'être placé sur liste d'attente.

➔ Dans le cadre du calcul du montant de la participation familiale, les familles autorisent les directrices des structures et le pôle social et santé de la CCPG à consulter CDAP – CAF pour connaître le montant des ressources du foyer fiscal.

➔ Les familles devront fournir **l'ensemble des pièces administratives** dont la liste leur est remise avec le présent document. Seules les demandes de pré-inscription en EAJE **complètes** seront examinées lors de la commission annuelle.



ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Je (nous) soussigné(s), atteste (attestons) de l'exactitude des données indiquées ci-dessus et des documents remis aux autorités compétentes afin d'examiner mon dossier de pré-inscription pour l'attribution d'une place en EAJE pour mon enfant et/ou mes enfants désignés ci-dessus.

J'ai bien pris connaissance des informations précédemment indiquées et qu'une fausse déclaration des ressources et de la situation familiale entraînera de facto l'annulation de ma demande de place en EAJE ou de l'attribution de la place si celle-ci venait d'être attribuée. La demande sera à nouveau réexaminée sur les données des familles concernées mises à jour.

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'examen de ma demande par l'administration aux adresses indiquées précédemment. J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

Date et signature du ou des parents de l'enfant, précédées de la mention « **lu et approuvé** »

Parent 1 :

Date :

Parent 2 :

Date :



ACCUSE DE RECEPTION DOSSIER PRE-INSCRIPTION EN CRECHE

Famille :

Nom et prénom de l'enfant :

Dossier remis à : Fonction : Directrice / directrice adjointe

Nous accusons réception de votre dossier de pré-inscription pour la crèche de :

Lors du RDV du :

État du dossier : Complet

Incomplet – Voir demande de pièces complémentaires

Fait à, le.....

La directrice/directrice adjointe,



DOSSIER PRE-INSCRIPTION EN CRECHE DEMANDE DE PIECES COMPLEMENTAIRES

Famille :

Nom et prénom de l'enfant :

Dossier remis à : Fonction : Directrice / directrice adjointe

Lors du RDV du :

Nous accusons réception de votre dossier de pré-inscription pour la crèche de :

Après examen des pièces jointes à votre demande de place en crèche, il s'avère que les pièces suivantes sont manquantes ou insuffisantes :

- Dossier de pré-inscription dûment complété
- Pour l'(es) enfant(s) à naître : justificatif de déclaration de grossesse
- Photocopie d'une pièce nationale d'identité des parents et ou du titre de séjour en cours de validité
- Photocopie de 2 justificatifs de domicile datant de moins de 3 mois (quittance EDF/GDF/Régie des eaux gessiennes, de téléphone, bail de location, etc ...)
- Photocopie de la dernière taxe d'habitation en cours (toutes les pages)
- Photocopie du livret de famille
- Pour les parents divorcés ou séparés : photocopie de l'extrait de jugement
- Numéro d'allocataire CAF (ou MSA éventuel) du parent dont dépend l'enfant
- Attestation d'emploi délivrée par l'employeur
- Photocopie des bulletins de salaire de l'année N des mois de janvier, février et mars des deux parents
- Photocopie du certificat de salaire de l'année N-2 des revenus perçus à l'étranger
- Photocopie de l'avis d'imposition des deux parents de l'année N-2 (les 4 pages)
- Étudiants ou personnes qui suivent une formation : photocopie de l'attestation de l'organisme de formation et/ou de la carte étudiante
- Personnes en recherche d'emploi : photocopie de l'inscription à Pôle Emploi et photocopie des indemnités versées par Pôle Emploi des mois de janvier, février et mars
- Travailleurs indépendants : photocopie du bilan d'activité de l'année N-1
- Familles en congé parental, maternité, paternité ou en congé sans solde : attestation indiquant la date de reprise de l'activité professionnelle et le revenu, signée de l'employeur

Si votre dossier concerne une demande d'accueil de septembre à décembre, vous devez adresser ces pièces en crèche avant le 30 avril, pour que votre demande puisse être étudiée lors de la commission annuelle qui a lieu au mois de mai.

Dans tous les autres cas, vous devez adresser ces pièces en crèche dans le délai d'1 mois à compter de la réception de ce courrier.

Seuls les dossiers complets sont examinés pour l'attribution des places en crèche. Votre dossier sera étudié à compter de la réception de toutes les pièces manquantes. Si votre dossier n'est pas complété dans ce délai, **vosre demande sera automatiquement rejetée.**

Fait à, le.....

La directrice/directrice adjointe,